

l'encoche

revue d'information
de la commune de Montana



Décembre 2002 - N° 6

L'École Suisse de Ski de Montana



L'École Suisse de Ski de Montana

Naissance des sports d'hiver sur le Haut-Plateau

A la fin du XIX^e siècle, le plateau de Crans-Montana est constitué de pâturages jalonnés de mayens habités durant quelques mois d'été seulement. Dès 1892, avec la construction du «Grand Hôtel de Crans», les premiers touristes affluent vers notre région. Au début du siècle dernier, plusieurs autres hôtels sont construits. En 1909, un jeune skieur autrichien, Henri Bauer arrive à Montana après une saison passée à Saas Fee comme cordonnier. En 1911, il donne sa première leçon de ski au Capitaine anglais Hoppenmeyer. Ce dernier lui propose par la suite de partir apprendre l'anglais, une grande partie de la clientèle provenant en effet d'Angleterre. En 1914, Bauer est appelé à défendre sa patrie (première guerre mondiale). Il n'en revient qu'en 1919 et est engagé spécialement pour la clientèle des hôtels Forest et du Parc. Son client le plus illustre n'est autre que le Premier Ministre Anglais de l'époque.

M. Henri Bauer devant sa classe.





La station poursuit son développement... Ainsi, en 1924, dans le cadre de son enseignement à la pratique du ski, M. Bauer s'adjoint les services du cinéaste Charles Dubost. En 1926, il ouvre à Montana la première école de ski de la station. Installée dans sa cordonnerie, elle voit la même année l'arrivée d'un premier moniteur, M. Henri Clivaz.

On peut y obtenir des leçons en groupes pour le prix de 1,50 francs la matinée. MM. Bauer, Clivaz et Dubost organisent également des excursions à peaux de phoque sur le Mont-Lachaux. Les demandes des clients sont de plus en plus nombreuses quand, en 1927, MM. Balmer et Savioz les rejoignent. En 1929 et 1930, de nouveaux moniteurs sont accueillis: MM. Pierrot Felli, Pierre Maurice et Philippe Henchoz. A cette même époque, l'Hôtel du Parc fait appel à deux nouveaux professeurs de ski, MM. Kalbermatten et Aufdenblatten.



MM. Albert Lehner, Henri Bauer, Colo Felli et Jimmy Rey, anciens directeurs.

En 1931, M. Bauer obtient sa patente cantonale. Le 3 janvier 1933, il reçoit son brevet IS (instructeur suisse) portant le numéro 226. Le 1^{er} décembre 1937, il décroche le brevet numéro 19 qui lui ouvre la porte de la direction de l'Ecole de Ski de Montana qu'il dirige jusqu'en 1940. M. Albert Lehner en reprend la direction jusqu'en 1949. Agé aujourd'hui de 87 ans il se souvient d'une école de ski où tout se passe « en famille ». Le prix des leçons individuelles y est de 5 francs pour une

heure, et de 8 francs pour deux à trois personnes. Beaucoup de clients mettent les skis pour la première fois; le matériel « sort presque directement de la forêt ». Lui-même, skieur hors pair et spécialiste du « stem christiania », ne tarit pas d'éloges sur MM. Otto Furrer et Alex Gentinetta, deux Zermattois qui ouvrent l'Ecole Suisse de ski de Crans et poursuivent les mêmes buts que leurs homologues de Montana. A l'époque, l'on skie jusqu'à Bluche et même jusqu'à St-Maurice de Laques, puis l'on remonte en funiculaire. Les pentes « douces » sont recherchées pour l'enseignement du ski. M. Lehner donne également des cours aux futurs patentés et participe à

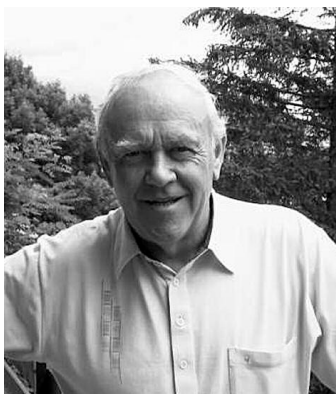


aux championnats suisses de ski de Gstaad et au fameux Trophée du Mt-Lachaux. Parmi ses élèves se trouvent les directeurs des écoles de ski réputées de Suisse. Dans les années 50, le développement du matériel et l'implantation de remontées mécaniques performantes voient croître les demandes de cours; l'Ecole de Ski poursuit donc son évolution avec l'engagement de nouveaux professeurs à l'année ainsi que d'auxiliaires (Jacomelli, Felli, Rombaldi, etc.). De 1949 à 1971, l'ESS Montana est dirigée par M. Georges Felli. Les ventes d'abonnements et de leçons ne s'effectuent plus par l'intermédiaire du professeur; l'organisation administrative se met en place et l'ancien départ du télésiège de l'Arnouvaz fonctionne comme bureau de l'école. De 1971 à juin 2002, c'est à Jimmy Rey que revient l'honneur et le plaisir de diriger l'ESS Montana.

La période «Jimmy Rey»

En 1971, un nouveau comité est nommé en vue de réorganiser l'école; en voici la composition:

président:	Bouby Rombaldi
vice-président:	Henri Clivaz
directeur:	Jimmy Rey
sous-directeur:	Daniel Cordonier
caissier:	Jack Bestenheider.



M. Jimmy Rey.

Le club des «Amis de l'ESS» se constitue avec l'objectif d'intéresser un maximum de personnes au développement de l'école et de son équipement matériel. Ainsi, M. André L'Huillier verse la première somme nécessaire à l'achat d'une machine à neige facilitant l'organisation des compétitions et des transports lors des manifestations. L'acquisition de ce «ratrac» des neiges est fêtée le 30 mars 1974 à la cabane du ski-club Montanin. Son coût avoisine les 132'000 francs. 13 compétitions sont organisées tout au long de la saison, avec une participation totale de 691 personnes. Un succès sans précédent.

Après quelques années, le comité peut se targuer d'un bilan extrêmement réjouissant: achat de «talkies-walkies» pour les liaisons radio; nouvelle affiche et dépliants (15'000 exemplaires); introduction d'une classe de compétition; réorganisation de la colonne de secours; organisation du «Cours des



Le «ratrac» de l'Ecole de ski, servant au transport et au chronométrage.

Directeurs ESS»; organisation de la section ski de fond; organisation hebdomadaire d'une raclette; compétition internationale de parachutisme et de delta; participation à un film anglais; ouverture d'un bureau à Aminona; création du « Club des Mille ».

1976 est l'année du cinquantième. De nouveaux équipements sont introduits durant la saison. Les professeurs alternent chaque semaine le port de l'équipement rouge et celui, neuf, de couleur bleu marine.

Durant la saison 1977-1978, l'ESS œuvre à l'organisation des « world series » et, au pied levé, d'une descente messieurs de Coupe du Monde. C'est une réussite et une excellente publicité sur le plan mondial de par les noms prestigieux inscrits au palmarès: Stenmark, Klammer, F. Serrat.

En 1980, des changements interviennent au comité. L'esprit d'innovation demeure, à la grande satisfaction des clients de l'école. En 1981, l'association de l'Ecole de Ski de Montana-Violettes-Aminona achète les actuels locaux situés à la résidence Ycoor à Montana. Au printemps 1986, afin d'aider à l'organisation des Championnats du Monde de ski, M. Bouby Rombaldi quitte ses fonctions à la présidence de l'école. M. Johnny Glettig devient alors le nouveau président.

L'ESS Montana de nos jours

Au fil des années, l'école se modernise, aménage un stade de slalom, une garderie d'enfants, suit l'évolution des techniques et du matériel (monoski, snowboard, etc.) et assume de manière professionnelle les tâches qui lui incombent, répondant aux demandes d'une clientèle de plus en plus exigeante.

Cours collectifs le matin et cours privés l'après-midi restent d'actualité. En 1991, le prix d'une leçon collective de 3 heures s'élève à 30 francs. En 2002, elle coûte 45 francs et peut



compter entre 6 et 12 personnes. Les tests de ski se développent sans cesse. Ainsi, jusqu'en 1978, il n'existe que trois tests suisses (or, argent, bronze); par la suite, l'école introduit le test Ecureuil et le Mini Test. Une série de distinctions réjouissent les adeptes de performances.

Les tarifs

L'association des écoles suisses de ski émet des recommandations sur le plan tarifaire. Dans la règle, il existe «un tarif petites» et «un tarif grandes écoles». En Valais, ces prescriptions sont complétées par une décision des associations professionnelles prévoyant un tarif unique enfant/adulte. Les enfants constituent aujourd'hui le 80 % de la clientèle, raison pour laquelle l'effort d'animation, d'encadrement et de mise à disposition de nouvelles places de jeux reste une priorité.

Structure

L'école est constituée en association pour ce qui concerne l'enseignement et l'organisation. Pour la gestion des biens de l'école (principalement le bureau), une société anonyme a été constituée sous la dénomination Eskimo SA (abréviation d'Ecole de ski Montana). Elle dispose d'un bureau principal et de 5 points de vente (Violettes, Aminona, Grand-Signal, Arnouvaz et Cry d'Er). 6 secrétaires-assistantes y sont employées. Diverses brochures d'informations destinées aux skieurs et aux snowboarders sont tirées à 17'000 exemplaires. Avec 200 professeurs et moniteurs en haute saison, l'ESS est une des plus grandes de Suisse.

Deux départements, deux directeurs, une jeune équipe

Le 1^{er} juillet 2002, MM. Nicolas Masserey et Yves Caillet ont repris la direction de l'école.

Chacun pilote un département, mais il s'agit bien d'une seule équipe dirigeante. M. Masserey, le technicien, organise les cours, les rassemblements, les engagements de personnel et la formation; c'est l'homme «de terrain».

M. Caillet est l'administrateur, responsable de l'accueil, de l'approche marketing, de la comptabilité et de la recherche de sponsors.



Le bureau de l'Ecole de ski.



MM. Nicolas Masserey et Yves Caillet, les nouveaux directeurs.

La mission impartie aux nouveaux dirigeants par le comité de direction est simple: **faire de l'ESS l'école de référence du Haut-Plateau**. C'est la tâche à laquelle s'appliquent les nouveaux venus qui débordent d'enthousiasme et d'idées: il s'agit en effet d'attirer une nouvelle clientèle, jeune et sportive, afin de parer à une évolution des recettes trop dépendante de facteurs exogènes (la cherté du franc suisse ou encore la structure de la clientèle de la station faite principalement de non-skieurs). Les activités développées cet été 2002 sont un premier pas réjouissant.

Formation

Aujourd'hui, dès qu'il possède certaines bases, l'adulte ne ressent plus la nécessité de faire appel à un professeur. Cela n'était pas le cas dans les années soixante, où le principal souci du client résidait dans la pratique d'un ski serré, plus communément appelé «godille». En introduisant l'écart naturel et plus de liberté dans les mouvements, les techniciens ont supprimé ce qui était le but à atteindre aux yeux des clients. Ainsi, de rapides progrès sont ressentis dans la première phase d'apprentissage, grâce à des skis taillés et adaptés à des pistes superbement préparées. Cependant, pour les adeptes de nouvelles sensations (free ride, carving, free style) ainsi que pour l'utilisation optimal du nouveau matériel, l'apprentissage nécessite toujours un entraînement constant et l'appui d'un professionnel.

Avoir un bon skieur ou un ancien champion comme professeur n'est plus un critère prépondérant dans le choix des clients; telle est l'une des conclusions d'une étude de l'université de Berne. Ce critère n'occupe plus que la onzième place parmi les 24 existantes. L'entregent, la disponibilité, la facilité de contact priment aujourd'hui. Ce qui intéresse le plus le client, c'est de passer de bons moments et de sentir une écoute de la part du professionnel.



Des professeurs de ski en compagnie de quelques clients.

Il existe actuellement 3 niveaux de formation pour acquérir le statut de professeur de sports de neige :

Degré 1 : c'est le premier niveau de la formation. Une formation de 14 jours portant sur des formes techniques (ex. : chasse-neige, virage parallèle) ainsi que la méthodologie et la pédagogie liée à l'enseignement du ski doivent être suivies. Le moniteur est jugé de manière assez stricte sur ces points en fin de stage. Un examen de langue fait également partie des exigences de ce premier niveau.

Degré 2 : pour cette deuxième partie de la formation, le moniteur doit tout d'abord prouver qu'il a enseigné un minimum de 40 jours dans une école de ski officielle afin de pouvoir s'inscrire. Le contenu du cours et de l'examen est le même que pour le premier niveau. La matière est étudiée de manière plus approfondie et les examens sont jugés plus sévèrement.

Degré 3 : afin de compléter leur formation, les professeurs doivent suivre un stage de culture générale (3 jours) ainsi qu'un « cours avalanche » de 5 jours. Ils doivent encore une fois prouver qu'ils ont pratiqué l'enseignement du ski durant un total de 80 jours.

Une fois toutes ces conditions remplies les passionnés de glisse obtiendront la reconnaissance de professeur de ski, de snowboard, de ski de fond ou de télémark selon la discipline dans laquelle ils ont suivi leur formation.

Le niveau supérieur au degré 3 concerne les experts qui ne sont autres que les formateurs des futurs patentés. Ces derniers ont également la possibilité de se perfectionner, l'interassociation organisant des cours complémentaires. Un cycle accéléré de formation peut s'accomplir en 2 ans.

Longtemps, les détenteurs de patentes appliquaient un protectionnisme cantonal. Aujourd'hui, la reconnaissance officielle par l'OFIAMT du métier de professeur de sports de neige



Logo de l'ESS Montana



Le «fun-carving» exercé par un professeur de ski.

et l'unification des patentes renforcent la position des Suisses dans le groupe des «pays alpins» emmenés par la France. Celle-ci met en place un «Euro Test» de haut niveau, afin de protéger une profession aux multiples exigences.

Etre au bénéfice de la patente présente certains avantages pécuniers: les remontées mécaniques sont accessibles à un coût inférieur; certaines stations françaises et italiennes offrent leurs services gratuitement aux détenteurs de la carte de professeur; en Valais, un complément de 50 francs sur un abonnement de saison ouvre l'accès à toutes les stations.

Les sports fun et le free ride

La nouvelle génération, informée par les médias, s'intéresse à toute nouveauté.

L'arrivée du free ride, du snowboard et des autres sports de glisse a considérablement modifié l'approche que l'école doit avoir au niveau de l'engagement du personnel, des structures et de l'enseignement.

Les écoles de ski doivent sans cesse se remettre en question si elles veulent survivre; la concurrence est vive et les jeunes professeurs formés par les grandes écoles en ouvrent eux-mêmes. Le rapprochement des plus grandes écoles du Haut-Plateau serait certainement une bonne chose pour notre clientèle. Néanmoins, la concurrence reste bénéfique, stimulant la recherche de niches, de nouveaux produits et d'alliances. L'offre d'été mise en route cette saison (40 activités: VTT, promenades découvertes, canyoning, etc.) montre bien la volonté qu'a cette société de se diversifier été comme hiver. A l'avenir l'école de ski se dotera d'une palette d'activités très attractives et très variées afin de répondre aux attentes de chaque client du Haut-Plateau. L'appellation de l'école de ski a également évolué; afin de suivre ces nouveautés, une marque collective «Alps Sports Center» a été déposée afin de regrouper toutes les activités sportives, de loisirs ou culturelles liées au tourisme. Le titre d'«Ecole Suisse de Ski» reste cependant officiel au sein de cette nouvelle marque collective, car beaucoup de clients se réfèrent à ce nom prestigieux.





Il est à préciser que dans la dénomination d'une école de ski, l'utilisation du label «suisse» dépend d'une autorisation unique par station de sport d'hiver et est soumise à approbation des autorités compétentes.

L'ESS et le net

Toutes les informations utiles sont disponibles sur le site www.essmontana.ch. Il sera possible dès décembre 2002 de réserver, payer et quittancez votre leçon via le net. Cette pratique simplifie les démarches des clients qui ne se rendent plus à nos bureaux et ainsi évitent les attentes en période de haute saison.

Janvier 2003 verra la station de Crans-Montana accueillir le congrès Interski. L'ESS Montana est un acteur principal dans l'organisation de cette prestigieuse manifestation qui réunira plus de 1'500 professionnels des sports de neige.

Puisse l'ESS Montana vivre encore longtemps !

Collaborations: M. Albert Lehner
M. Johnny Glettig
M. Jimmy Rey
MM. Caillet et Masserey